

Date: 22.09.2015



Glasson Imprimeurs Editeurs SA  
1630 Bulle  
026/ 919 69 00  
www.lagruyere.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 14'373  
Parution: 3x/semaine

N° de thème: 844.003  
N° d'abonnement: 844003  
Page: 24  
Surface: 109'323 mm<sup>2</sup>

# Repenser l'immigration



Pour le chercheur universitaire Johan Rochel, davantage de voies d'entrée légales permettraient à une autre migration de prendre forme, une migration porteuse d'opportunités. MÉLANIE ROUILLER

Dernier épisode de notre série consacrée aux migrants. Après les portraits et les témoignages, interview du spécialiste en politique d'immigration Johan Rochel, un chercheur universitaire situé à la jonction de la philosophie et du droit européen.

YANN GUERCHANIK

**J**ohan Rochel vient de publier sa thèse de doctorat en droit à l'Université de Fribourg, consacrée à la politique européenne d'immigration. Membre associé du Centre d'éthique de l'Université de Zurich et chargé de cours à St-Gall, il est également vice-président du think tank Foraus-Forum de politique étrangère. Il y a quelques jours, ce Valaisan de 32 ans a encore publié *La Suisse et l'autre, plaidoyer pour une Suisse libérale*.

**Quelle réaction a suscité chez vous la photo du petit Aylan, cet enfant kurde de Syrie retrouvé mort sur une plage turque?**

Après le choc émotionnel, vient le moment où l'on se dit «dommage». Comme le soulignent les éthiciens, dès lors que l'on sait et que l'on peut, les deux conditions de notre responsabilité sont remplies: nous sommes tenus d'agir. Le défi migratoire reste entier, mais on sait comment faire en sorte que les gens ne meurent pas en route. Les opérations de la marine italienne l'ont montré l'an passé.

Cette photo a aboli la distance: la mort s'invite chez vous. Pire: sur une plage, lieu de vacances et de plaisir. Elle a agi comme une piqûre de motivation pour beaucoup de gens. Si on arrive à rendre cet élan de solidarité durable, la photo aura servi à quelque chose.

**Mais l'histoire montre qu'on a tendance à vite oublier.**

Enfin, il est très intéressant de constater à quel point cette photo a fait basculer d'un seul coup le camp du bon sens. Ceux qui disent «fermons les frontières, n'accueillons plus personne» se sont retrouvés dans la position de devoir se justifier. Alors que ceux qui étaient du côté du «devoir d'humanité» avaient les faits pour eux. Les juristes parlent bien du «fardeau de la preuve». Ce genre de photo peut avoir cet effet de bascule. Ou comment, d'un seul coup, l'idée d'un moratoire sur l'asile devient honteuse.

**La pression sur des pays très exposés comme l'Italie, la Grèce ou la Hongrie est de plus en plus forte. De leur côté, les migrants se lancent dans des parcours infernaux, fait d'aller et retour entre pays européens. Le système «Dublin» semble sur le point d'implorer...**

J'appelle cela le syndrome «Zalando»: on déplace des individus comme de simples paquets. On nie leur autonomie, on n'entend pas leurs intérêts. Même ceux qui sont peu sensibles à l'humanité des migrants devraient entendre un argument basé sur l'efficacité. Le système ne va tout simplement pas fonctionner si les personnes qui en constituent le cœur ne peuvent pas exprimer leurs intérêts. On le voit bien: le migrant qui est renvoyé dans le pays européen qui en a la responsabilité s'en va tout simplement vers un autre.

**On oppose à «Dublin» le système des quotas contraignants. Quelle**

**solution préconisez-vous?**

Les quotas sont une évolution logique du système Dublin. Ce dernier va sans doute conserver son principe de base: une seule demande d'asile par personne. Pour ma part, j'y ajouterais un principe d'autonomie et j'agis sur le portemonnaie.

Quand un migrant arrive, on lui demanderait de choisir trois pays hôtes. Plusieurs critères entreraient alors en ligne de compte: a-t-il de la famille dans l'espace Dublin? (n.d.l.r.: dans son livre, Johan Rochel constate la tendance à faire l'apologie de la valeur «famille» en politique intérieure tout en refusant sa pertinence quand il s'agit du regroupement familial en faveur des migrants...) Existe-t-il une «diaspora» dont il pourrait bénéficier? A-t-il une perspective de travail? En prenant en compte ses intérêts, son autonomie est respectée.

En parallèle, on déterminerait le nombre de personnes que chacun des pays doit accueillir selon une clé de répartition (force économique, nombre d'habitants, etc.) Enfin, on créerait un fonds commun: chaque pays recevrait un forfait par demande d'asile traitée. Ceux qui en accueillent plus reçoivent plus d'argent. Ceux qui en accueillent moins paient davantage.

**Vous militez également pour davantage de voies légales d'immigration...**

Avec l'Union européenne, la Suisse a mis en place une libre circulation des travailleurs, soit un système efficace de régulation des mouvements de personnes. A l'inverse, la question

d'un accès légal reste entière au niveau extra-européen. On a certes un régime de spécialistes où tout le monde s'arache l'informaticien indien surdoué. Mais, pour les autres, il n'existe pas de voie légale possible. Ou alors l'asile.

A ce sujet, certains disent que beaucoup de ceux qui arrivent par ce biais ne sont pas des vrais réfugiés. Il faut dire d'abord que la grande majorité des demandeurs d'asile se voient offrir une protection: ce sont donc des réfugiés reconnus ou des personnes nécessitant protection. Mais que faire des autres? La plupart d'entre eux savent qu'ils ne répondent pas à la Convention de Genève... Mais ne tenterions-nous pas, nous aussi, de chercher une vie meilleure dans un autre pays? D'autres voies d'immigration légale permettraient justement de soulager le système de l'asile.

#### **Cette raison mise à part, pourquoi la Suisse se devrait-elle de favoriser de nouvelles voies d'entrée?**

Premièrement, il convient de reconnaître que la mobilité aura lieu. Il s'agit dès lors de tirer le meilleur parti d'une réalité. Deuxièmement, il s'agit de reconnaître ses responsabilités. Pour la Suisse, c'est une manière de remplir son devoir vis-à-vis d'une justice globale, de l'aide au développement, etc. On a toujours l'impression qu'il faut faire de l'aide au développement pour stopper la migration. C'est une illusion totale. Renversons le débat: la migration est une forme très efficace d'aide au développement.

#### **Et quelles voies imaginer?**

Il faut viser une migration qui remplisse un triple gain: pour les migrants, pour les Etats d'origine et pour les Etats d'accueil. Donnons par exemple 2000 permis à des jeunes en difficulté pour venir faire un apprentissage en Suisse. Avec un deal selon lequel ils pourraient se former pendant quatre ans avant de repartir. Et la possibilité, pourquoi pas, de revenir plus tard. Au final, cela permettrait à des compétences et à de l'argent de circuler. Une autre migration prendrait forme, porteuse d'opportunités.

De même, on pourrait instaurer une «red card helvétique», un permis qui offrirait une possibilité d'immigration légale vers la Suisse, distribué selon une bourse d'excellence ou selon un système fondé sur un soutien ciblé à certaines régions du monde et englobant toutes les catégories de qualification.

En plus de cela, il faudrait rendre la mobilité plus flexible: arrêter de la penser comme un aller simple. Il faut penser «multicourses», dans la logique de pendularité. Sans quoi l'effet est pervers: le migrant ne retourne jamais chez lui. Il s'accroche avec l'énergie du désespoir à son séjour en Suisse sachant qu'il devra tout recommencer à zéro s'il veut revenir.

Toute cette évolution pourrait également se réaliser par le biais des accords commerciaux bilatéraux avec nos partenaires. Pourquoi considérer comme normal et bienvenu le mouvement des marchandises, des capitaux et des idées et vouloir bannir la mobilité humaine? En ce sens, notre accord avec la Chine est tout un sym-

bole: même s'il a été signé après le 9 février 2014, aucun parlementaire n'a crié au loup et au risque d'immigration massive au moment de le ratifier, alors que cet accord de libre-échange prévoit une mobilité humaine et interdit expressément les contingents pour les fournisseurs de services. Dans ce cas, la dimension de commerce international a totalement occulté la question migratoire.

#### **Dans votre réflexion, vous allez jusqu'à inclure le prix que doit payer un migrant pour arriver en Europe...**

Je le fais d'une manière provocatrice: reconnaissons le prix de la mobilité. Combien paie une famille syrienne pour venir jusque chez nous? En reprenant le parallèle entre le commerce international et la mobilité humaine, on pourrait envisager de transformer les obstacles à l'immigration en barrières tarifaires. Autrement dit, donner un prix à ces obstacles, pour ensuite tenter de faire baisser ce prix. Une interdiction d'entrée ou un contingent ne permet pas de levée progressive, un droit de douane si. Les entreprises qui souhaitent recruter un travailleur qualifié, les familles qui souhaitent faire venir un cousin ou les immigrants potentiels eux-mêmes pourraient donc «acheter» le droit d'immigrer. Par rapport au statu quo, une mise à prix ouvre au moins une opportunité et assure une certaine prévisibilité ainsi qu'une certaine sécurité.

Il est sans doute préférable que les 20000 dollars qu'un migrant verse dans la poche d'un passeur arrivent dans celle du pays d'accueil. En

sachant qu'on peut s'acheter un droit d'immigrer, qui donnerait encore son argent à des passeurs pour aller mourir sur un rafiote? ■

**Johan Rochel, La Suisse et l'autre: plaidoyer pour une Suisse libérale, Slatkine, 176 pages**

**Bulle, Hôtel de Ville, jeudi 8 octobre, à 19 h 30, concours d'idées ouvert à tous, organisé par Foraus et intitulé «Des idées pour la politique migratoire de demain» (Johan Rochel parmi les intervenants)**

# Question de responsabilité

**Dans la crise migratoire, la Suisse se doit d'agir, une question de responsabilité dites-vous...**

La protection accordée par la Suisse n'est pas le fait d'une plus ou moins grande générosité, mais bel et bien une question de cohérence avec ses propres valeurs, une obligation morale. Des valeurs comme la liberté et l'égalité figurent en bonne place dans la Constitution. Aussi, nous devons nous demander s'il y a cohérence entre les valeurs qu'on s'est données et la façon dont nous agissons en réalité.

Intervient alors une double notion de responsabilité. Premièrement, être responsable de ses actes: cet aspect est moins essentiel pour la Suisse en matière de politique étrangère. Il l'est beaucoup plus pour un acteur comme les Etats-Unis. Encore que... Lorsque la Suisse décide d'abolir les demandes d'asile en ambassade, certains migrants tentent alors leur chance depuis un port libyen. Notre responsabilité est directement engagée. Deuxièmement, être

responsable, c'est aussi se demander que faire face à une situation qu'on juge inacceptable, quand bien même on y est pour rien.

**Mais comment définir les limites de l'action?**

C'est la question clé: jusqu'où aller dans cette responsabilité, cette solidarité? Aller jusqu'au bout nécessiterait que chacun se comporte en héros. La demande morale est sans doute trop grande. Tout du moins, la Suisse devrait être solidaire jusqu'au point où notre niveau de vie actuelle est «sérieusement» remis en question. Posé ainsi, le débat devient plus objectif. Il ne s'agit plus de sentiments ou d'impressions, mais de notre niveau de vie, quelque chose de quantifiable selon des critères (PIB par habitant, indices de satisfaction, etc.) Si on accepte tant de réfugiés, est-ce que ces critères baissent? Surtout, baisseraient-ils «sérieusement»? Le débat public serait plus porteur s'il s'articulait autour de ces questions. YG